

# FOYER DES JEUNES DE LA FOREST-LANDERNEAU

Madame, Monsieur,

Le foyer des jeunes est ouvert les mercredis et vacances scolaires (du lundi au vendredi) de 13h30 à 18h00.

La demande est de plus en plus importante, il est donc nécessaire de modifier la forme des inscriptions.

En effet, **le foyer ne peut accueillir que 12 enfants au maximum...**

A compter du 6 juillet 2015, les inscriptions seront obligatoires par l'intermédiaire d'une fiche d'inscription. Elle sera disponible en mairie, au foyer ou auprès de moi.

**Cette fiche devra être rendue pour le mercredi** précédent la semaine voulue **dernier délai et sous réserve des places disponibles**. Elle devra m'être remise.

Au delà de cette date, il faudra impérativement me contacter pour savoir s'il reste des places avant de laisser l'enfant seul. **S'il n'y a pas de place, nous ne pourrons pas garder votre enfant pour des questions de sécurité.**

Merci de votre compréhension,

Cécile ACH  
Directrice du Foyer des jeunes  
06.10.70.72.48  
[foyer.laforest@yahoo.fr](mailto:foyer.laforest@yahoo.fr)

---

## COUPON REPONSE

NOM – PRENOM :

Responsable légal de l'enfant :

Reconnait avoir pris connaissance de la modification des règles d'inscription et m'engage à les respecter

Date et Signature